

Image not found or type unknown



prelevement abusif poweo lbp

Par **poulette59**, le **06/02/2013** à **12:43**

Bonjour,

Voila poweo à preleve le 31 janvier sur mon compte une somme que je ne leur devait pas. J'ai demander un remboursement le 1 fevrier à ma banque la banque postale mais je n'es aucune reponse. Le prelevement à ete effectue alors qu'il n'avait pas assez d'argent sur le compte. aujourd'hui je depasse mon decouvert autorise.

Merci!

Par **youris**, le **06/02/2013** à **13:34**

bjr,

vous ne devez pas demander le remboursement à la banque mais à powéo.

cdt

Par **poulette59**, le **06/02/2013** à **13:42**

d'apres la banque je peux demander le remboursement

cdlt

Par **Service Clients POWEO**, le **08/02/2013** à **11:23**

Bonjour,

Je travaille chez POWEO. Tout d'abord je tiens à vous assurer que chez POWEO, nous sommes très attentifs à vos remarques...

Afin de vous apporter une réponse personnalisée et détaillée, je vous invite à contacter votre Service Clients POWEO par e-mail à l'adresse suivant : serviceclient@poweo.com

En effet, il n'est pas possible à POWEO de répondre à votre demande sans pouvoir consulter

votre dossier.

Nous serons ainsi en mesure d'étudier votre dossier et de vous proposer une solution concernant votre problème de facturation.

Je vous souhaite une bonne journée,

Votre Service-Clients POWEO.